Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 65 (1956)

Heft: 6

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

aventure sympathique mais risquée, financièrement parlant. Utilisant au mieux les moyens disponibles, improvisant, créant et emportant la confiance de ceux qui pouvaient l'aider, elle a loué et installé le château de Vaumarcus et le met à la disposition de ceux qui en ont besoin à des conditions aussi avantageuses que possible. Souhaitons que nombreux puissent être les enfants de Suisse, de France ou d'ailleurs à profiter de la vie de château que leur offre à bon compte, grâce au généreux appui de tous ses amis, la Croix-Rouge neuchâteloise.

M. Vuithier.

VENTE DU MIMOSA 1956

La vente de mimosa organisée en Suisse romande en 1956 a rapporté la somme brute de fr. 143 090.05; le produit net de fr. 135 489.25 a été réparti de la manière suivante: fr. 20 000.— à la Chaîne du Bonheur de Radio Lausanne pour ses propres actions de secours, fr. 46 195.70 aux Amitiés Cannes-Suisse pour l'hébergement d'enfants dans des homes et les échanges «Mer-Montagne», fr. 69 293.55 aux sections romandes en faveur de leurs propres actions d'entraide, le 10 % de cette somme, soit fr. 6929.35, alla statutairement à la caisse centrale de la Croix-Rouge suisse.

NOUS AVONS LU...

...Journal des Samaritains, Neuchâtel, ler juillet 1956: Les secours volontaires et le service sanitaire civil, par le lt-colonel R. Käser, médecin en chef de la Croix-Rouge suisse.

...Pro Infirmis, Zurich, juillet 1956: Une place au soleil, par Renée Delafontaine.



INFIRMIERES

Pour le Lindenhof

L'école d'infirmières du Lindenhof a organisé à Berne, le 1^{er} septembre, à la rue des Gentilshommes, un marché de légumes et de fleurs au bénéfice de la nouvelle construction projetée.

La journée de La Source

La Journée de La Source a eu lieu le 21 juin à Lausanne; 36 infirmières ont reçu leur diplôme.

L'exposition itinérante

A Bâle, 5500 personnes ont visité l'exposition itinérante «La Profession d'infirmière» présentée du 2 au 24 juin et 3888 personnes ont assisté à la présentation du film «Face à la Vie». 173 visites commentées ont été organisées durant ces trois semaines.

NOUS AVONS BESOIN DE MONITRICES Pour nos cours de soins au foyer

La Croix-Rouge suisse organise des cours de monitrices pour les infirmières diplômées désireuses de donner elles-mêmes des cours de soins au foyer à la population. Ces cours sont destinés à permettre à chacun de soigner les membres de sa famille à domicile en utilisant les moyens de fortune à disposition. Le cours de monitrices est gratuit, la Croix-Rouge suisse prend à sa charge les frais éventuels de déplacement et d'entretien de ses élèves

Nous recommandons vivement cette captivante activité aux infirmières conscientes du danger que représente l'afflux toujours plus grand de malades dans nos hôpitaux (augmentation de 22 % en dix ans). S'adresser pour tous détails sur les cours de monitrices à Mile N. Vischer, service des infirmières, Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse, 8, Taubenstrasse, Berne. Le rôle de l'infirmière n'est pas seulement de soigner, mais aussi d'éduquer.

A l'Ecole valaisanne d'infirmières

Les infirmières de l'Ecole de Sion se sont réunies le mois dernier pour une journée familiale qui fut l'occasion d'utiles et d'intéressants échanges de vue. M. le Rvd Chanoine Delaloye, de l'Abbaye de Saint-Maurice, rappela aux assistantes, après la messe matinale, les devoirs de l'infirmière chrétienne. Le professeur Olivier Dubuis avait été invité à parler aux membres de l'école valaisanne sur le thème «Protestants et Catholiques». Sœur Marie-Zénon, directrice de l'Ecole des Sœurs hospitalières de Valère s'adressa également à ses élèves et ses collaboratrices. Signalons aussi l'admission à l'Association suisse des infirmières diplômées des Sœurs de l'Ecole de Sion.

Un cours pour «assistantes d'hôpital»

Un cours pour «assistantes d'hôpital» a eu lieu sous les auspices de l'ASID ce printemps. Ce cours était d'une durée de 15 jours. L'«assistante» (aide-infirmière, aide-hospitalière), doit en effet être orientée et instruite avec précision sur ses fonctions, en connaître l'étendue, mais aussi les limites, si l'on veut prévenir erreurs et déceptions. Les cours donnés par une infirmière et une gouvernante montrèrent aux participantes l'importance du soin du matériel, du linge, des fleurs, du service des repas, des régimes. Elles reçurent également des cours sur l'hygiène, les infections et l'asepsie, l'entretien et le nettoyage des objets en caoutchouc, des seringues, etc.

A. S. I. D.

Le Comité central de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés a nommé, à l'unanimité, pour succéder à M^{lle} Emma Ott, M^{lle} Ida Pappa, infirmière-chef de la Maison d'infirmières de la Croix-Rouge, en qualité de deuxième vice-présidente, et M^{lle} Maya Balmer, directrice de l'Ecole d'infirmières de Bâle, en qualité de trésorière.

Le secrétariat de l'ASID se trouve depuis le 11 juillet à la Kreuzstrasse 72, à Zurich.

SOINS AU FOYER

Les cours suivants ont été donnés à la population durant le dernier trimestre:

Baden 3, Bâle 6, Berne 3, Bolligen 2, Dietikon 3, Fehraltdorf 1, Frauenfeld 2, Genève 4, Langenthal 3, Lausanne 2, Moos près Lanzenhäusern 2, Pfäffikon 1, Rüschlikon 2, Soleure 1, Speicher 1, St-Urban 1, Thalwil 1, Uettligen 1, Uster 2, Wald 1, Wetzikon 1, Wernstshausen 1, Wichtrach 1, Wil SG 1, Winterthour 1, Wohlen BE 1, Zurich 13, soit au total 63 cours.

Un cours de monitrices aura lieu à St-Gall du 25 septembre au 4 octobre et d'autres cours seront organisés également en Suisse romande et au Tessin.

Réunion de monitrices

Des monitrices de Belgique, Allemagne, France, Italie, Autriche, Portugal et Suisse se réuniront à Genève du 17 au 21 septembre prochain à l'occasion d'une assemblée internationale organisée par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

LA NEUTRALITE DU PERSONNEL SANITAIRE AU COURS DES HOSTILITES

Le colonel brigadier Hans Meuli, médecin en chef de l'armée, a publié dans la Revue internationale de la Croix-Rouge (juillet 1956) une importante étude sous ce titre. Reprenant les exemples de l'histoire depuis les guerres napoléoniennes, citant et commentant l'exemple donné par le célèbe chirurgien Larrey, montrant le rôle joué par Florence Nightingale lors de la guerre de Crimée et dans l'insuffisance des services sanitaires d'alors, le colonel Meuli insiste sur la nécessité impérative de considérer en tous lieux et en toutes circonstances le personnel sanitaire comme un personnel non combattant.

PROTECTION CIVILE

A l'Union suisse

Lors de la 2º assemblée générale de l'Union suisse, M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, et le D¹ Rudolf Müller, de la Croix-Rouge bâloise, ont été élus vice-présidents. Trois représentants des milieux professionnels ont été nommés membres du Comité central: M. Duby, conseiller national, une deuxième déléguée de l'Union féminine catholique et un membre de la section de Bâle. Le programme d'activité de l'Union pour 1956/1957, a été accepté sans opposition.

Un exposé de M. H. Haug

M. Haug a fait aux délégués présents, en sa qualité de président de la commission juridique, un exposé relatif au message du Conseil fédéral concernant l'introduction, dans la constitution, d'un article sur la protection civile. Il insista en particulier sur les avantages que représenterait cette nouvelle disposition constitutionnelle pour assurer l'application des mesures de protection envisagées. La commission du Conseil des Etats étudiera le projet les 31 août et 1er septembre prochains et le Conseil des Etats au cours de sa session de septembre.

SECOURS INDIVIDUELS

Pour des Suisses à l'étranger

La Croix-Rouge suisse a fait parvenir à un ressortissant suisse, aux Canaries, et tombé dans le besoin, un secours de fr. 1200.— prélevé sur le Fonds en faveur des Suisses nécessiteux de l'étranger. Elle a également

MATERIEL HOSPITALIER ET FORMATIONS VOLONTAIRES

En cas de guerre, d'épidémies, de catastrophes, d'afflux de réfugiés, la Croix-Rouge suisse est prête à mettre sur pied des hôpitaux auxiliaires et des centres d'hébergement, avec le personnel sanitaire et le matériel nécessaire.

Elle doit pour cela entretenir un nombreux matériel sanitaire et hospitalier réparti dans tout le pays en 70 dépôts de matériel soumis à une surveillance et une revision constantes.

Ses 32 colonnes croix-rouges (hommes) et ses 32 détachements croix-rouges et ses 30 détachements territoriaux constituent le personnel sanitaire volontaire appelé à fonctionner en cas de nécessité. Ce personnel est instruit et soumis à un entraînement.

remis à une Suisse habitant le Brésil, atteinte de tuberculose, une aide de fr. 1000.—.

Après un incendie au Locle

Les victimes de l'incendie qui a sévi au Locle le 7 juillet ont reçu de la Croix-Rouge suisse une aide importante en vêtements, linge et literie.

AIDE AUX SINISTRES

Aux Pays-Bas

La légation de Suisse aux Pays-Bas a procédé, le 12 juillet, à Middelburg (Zeeland), à la remise symbolique au Gouvernement néerlandais de trois stations médicales sises respectivement dans le Zeeland, le sud de la Hollande et le nord du Brabant et érigées grâce à l'argent recueilli en Suisse par la Chaîne du Bonheur. M^{||||||||} Marianne Jöhr, chef de notre service des secours, représentait la Croix-Rouge suisse à cette manifestation.

En Grèce

A fin septembre aura lieu à Ithaque, sur l'Île du même nom, l'inauguration du Gymnase qui avait été détruit lors du tremblement de terre de 1953 et qui a été reconstruit avec l'aide financière de notre pays. Des représentants de la Croix-Rouge hellénique, de la Ligue gréco-suisse (Association Jean-Gabriel Eynard) assisteront à cette manifestation, ainsi que le professeur von Albertini, président de la Croix-Rouge suisse, qui a été invité par la Croix-Rouge hellénique et la Légation de Suisse en Grèce.

100 000 réfugiés en 7 mois

L'Office des réfugiés de Berlin-Ouest a enregistré le 31 juillet le 100 000e réfugié de zone orientale depuis le début de 1956. Au cours du mois de juillet, 14 500 nouveaux réfugiés ont demandé asile aux autorités de la zone occidentale. Çe n'est qu'au mois de septembre que, l'an dernier, on atteignait le chiffre de 100 000 réfugiés depuis le début de 1955.

Reconnaissance italienne

Le 3 août, à Sierre, en présence de nombreuses personnalités valaisannes et italiennes, S. E. M. M. Coppini, ambassadeur d'Italie en Suisse, a remis à M. Elie Zwissig la Croix de l'Ordre du mérité italien et à M^{me}

E. Zwissig la médaille de la Reconnaissance décennale, en remerciement pour leur activité en faveur des sinistrés du Pô lors des inondations de 1952. Disons nos félicitations à l'ancien président de la Croix-Rouge sierroise et à M^{me} Elie Zwissig.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Echanges d'albums

Signalons, destiné à des juniors polonais, l'album réalisé par la classe de M. Dœbeli à l'école de la rue de Berne, à Genève, fort bien présenté et donnant une excellente image de Genève et de la Suisse.

Rencontre de «juniors» américains et vaudois

Un groupe de «juniors» nord-américains en visite au siège de la Ligue à Genève ont été reçus par le groupe de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Begnins qui les ont initiés à la vie de La Côte vaudoise. Une aimable réception leur a été offerte au château de Luins par le propriétaire.

Centre d'études international de Rome

Le centre d'études international de la Croix-Rouge de la jeunesse qui a eu lieu à Rome du 26 juillet au 6 août était ouvert aux délégués des Croix-Rouges d'Autriche, du Canada, des Etats-Unis, de France, du Luxembourg, de Roumanie, de Suisse, de Turquie et de Yougoslavie. Chaque délégation était composée d'un moniteur, de deux jeunes garçons et de deux jeunes filles de 16 à 18 ans. M. Joost accompagnait la délégation suisse romande dont il était responsable. Des visites de Rome, des excursions à Tivoli et à Ostie coupèrent agréablement l'intéressant programme de discussions et d'études prévu.

Des prix ont récompensé les meilleurs élèves du cours d'hygiène et de premiers soins donné dans les écoles genevoises

Avec l'agréement du Département de l'Instruction publique genevois, des livres ont récompensé les élèves s'étant particulièrement distingués au cours d'hygiène et de premiers soins donné l'hiver dernier dans des écoles primaires du canton par les soins de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Voici la liste des lauréats, qui ont reçu le prix offert par la Croix-Rouge de la Jeunesse au cours de la cérémonie des promotions de leurs écoles respectives:

Ecole des Eaux-Vives Mlles Renée Jenzer (Classe de Mlle Brichet) Ecole Ferdinand-Hodler Monique Junet (Classe de Mlle Babel) Ecole James-Fazy Janine Gaudard (Cl. de Mme Dentand) Ecole de la rue Janine Bonyallat de Neuchâtel (Classe de Mme Sangsue) Anita Kocher (Classe de Mme Sangsue) Heidi Loosli (Classe de Mme Sangsue) Ecole d'Anières Marcel Pecaut (Classe de M. Dupont) Ecole de Bellevue Eric Santschy (Classe de M. Acquadro) Ecole de Cologny Jean-Jacques Vallon (Classe de M. Brustlein) Ecole d'Hermance Roger Marthe (Classe de M. Massarenti) Ecole de Meinier Raymonde Gruffat (Classe de M. Girod)

Jacques Rossi Ecole de Meyrin (Classe de M. Petite) Ecole de Moillesullaz Mlles Anne-Véronique Matille (Classe de M. Kunz) Ecole de Perly Monique Wägli (Classe de M. Faivre) Ecole de Pinchat MM. Bernard Rayrenn (Classe de M. Léoni) André Prior Ecole de Puplinge (Classe de M. Carrel) Ecole de Versoix Mlles Janine Magnin (Classe de M. Dentand) Ecole de Veyrier Claude Stoppa (Classe de M. Monjon) Edwige Murner (Classe de M. Monjon)

Réunion d'étude des maîtres saint-gallois

Les institutrices et instituteurs saint-gallois qui s'intéressent à la Croix-Rouge de la Jeunesse et désirent inciter leurs élèves d'une manière pratique à aider leur prochain et à se rendre utiles, se sont réunis les 30 juin et 1er juillet à Nieder-Stein (Appenzell).

Les discussions ont porté sur les sujets suivants:
 «Qu'est-ce que la Croix-Rouge de la Jeunesse et que veutelle?» — «Tour d'horizon de ses réalisations en Suisse» — «Projets d'avenir. Comment encourager parmi les élèves de nos
écoles le désir d'aider et de servir» — «Hygiène et santé» —
«Comment développer aujourd'hui l'esprit de compréhension
mutuelle entre enfants de nationalités diverses?» —

Au camp scout de Saignelégier

La Croix-Rouge suisse a présenté une exposition consacrée à la Croix-Rouge de la Jeunesse au camp de la Fédération suisse des Eclaireurs qui s'est tenu à Saignelégier, dans les Franches-Montagnes.

Sur les ondes de Radio-Sottens

Les émetteurs de Suisse romande accordent chaque semaine à nos sections romandes, une émission de cinq minutes consacrée: deux fois par mois à la Croix-Rouge de la Jeunesse, une fois au Secours aux enfants et une fois à l'activité générale de la Croix-Rouge suisse.

PHILATELIE CROIX-ROUGE

Suisse

A la suite du déménagement de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge dans ses locaux provisoires de la rue du 31-décembre, à Genève, l'affranchissement mécanique de son courrier (machine à affranchir 956 - I 128) est accompagné actuellement du timbre à date de Genève 6 - Les Eaux-Vives qui a remplacé celui de Genève 12 — Champel utilisé précédemment.

Notre catalogue croix-rouge de Suisse:

E. — Machines à affranchir

M. 3 P. P. et valeur - Helvétia 956 = I 128 =, impression rouge, toutes valeurs. Timbre à date « Genève 12 - Champel »; « Genève 6 - Les Eaux-Vives ». N'existe pas sur étiquette gommée.

U. R. S. S.

Un peu en avance, assurément, les postes russes ont émis deux timbres destinés à commémorer le centenaire de la fondation de la Croix-Rouge — qui sera célébré soit en 1959 (anniversaire de Solferino) soit en 1963 (réunion à Genève de la 1^{re} conférence internationale).

1956 40 K. brun carmin, bleu clair et rouge. Cours de soins sanitaires, croix et croissant rouges,
40 K. bleu vert, olive et rouge. Infirmière dans une usine de textiles, croix et croissant rouges.

UN DEUIL

A l'instant de mettre sous presse, nous apprenons que le colonel brigadier Meuli a eu la douleur de perdre son fils, le lieutenant Pierre Meuli, décédé accidentellement en montagne le 22 août en service commandé. Nous prions le médecin en chef de l'armée et les siens de croire à notre respectueuse sympathie dans leur deuil.

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Le C. I. C. R. et l'Afrique du Nord

Avec l'accord du Gouvernement français, une mission du Comité international de la Croix-Rouge dirigée par M. Pilloud et comprenant trois délégués et deux médecins, a pu se rendre en Algérie au début de l'été. Cette mission a pu avoir de nombreux entretiens avec des accusés ou des suspects retenus en raison des événements.

Des entretiens ont eu lieu d'autre part en avril au Caire entre M. de Traz, délégué du C. I. C. R., et des représentants des mouvements nationalistes arabes d'Algérie, pour essayer d'obtenir des renseignements sur la situation des prisonniers français qui seraient détenus par les rebelles. Le C. I. C. R. s'efforce on le voit, en dépit d'une situation qui rend sa tâche aussi délicate que difficile, d'être fidèle en Afrique du Nord également à sa mission humanitaire.

Un autre délégué du C. I. C. R., M. Sordat, s'est rendu en Tunisie et au Maroc pour y préparer la création de sociétés nationales de la Croix- ou du Croissant-Rouge.

Le 75e anniversaire de la Croix-Rouge américaine

La Croix-Rouge des Etats-Unis de l'Amérique du Nord a fêté au début de juin le 75c anniversaire de sa fondation. L'Assemblée générale de la société qui s'est tenue à cette occasion à Saint-Louis groupait 4970 délégués représentant tous les aspects de l'activité de la Croix-Rouge américaine. Cette société compte 48 millions de membres et deux millions de volontaires. M. R. Olgiati, accompagné de M. Borsinger, représentait le Comité international.

Les tâches qu'envisage la Croix-Rouge américaine

Le président de la Croix-Rouge américaine, M. E. Roland Harriman, a précisé en cinq points qu'il est intéressant de résumer d'après la Revue internationale de la Croix-Rouge les tâches auxquelles il estime que la société qu'il dirige doit être prête à faire face au cours des années à venir:

- Problèmes nouveaux posés par l'équipement sanitaire, les soins au foyer et les œuvres en faveur de l'enfance étant donné l'augmentation constante de la population;
- Activité accrue dans le domaine des soins au foyer causée par l'urbanisation accélérée des campagnes;
- Problèmes des secours en cas de catastrophes naturelles prenant une importance croissante du fait de l'accroissement de la population dans des régions jusqu'ici de faible densité humaine;
- Augmentation des accidents de circulation, des noyades etc. causée par la diminution des heures de travail et l'augmentation de celles de loisirs;
- Menace que font peser sur les régions les plus populeuses les méthodes de guerre indiscriminée et à laquelle il faut prévoir une solution.

De son côté, M. Ellworth Bunker, président exécutif, a souligné l'importance du «volontariat» croix-rouge et la nécessité de former en nombre croissant des secouristes de la Croix-Rouge.

CONVENTIONS DE GENEVE

La Grèce et la Lybie ont ratifié les quatres conventions de 1949

Le gouvernement du Royaume hellénique a déposé le 5 juin auprès du Conseil fédéral à Berne les instruments portant ratification des 4 Conventions de Genève de 1949. Le Royaume Uni de Lybie a fait de même le 17 mai. Cinquante-quatre Etats ont ainsi ratifié les Conventions sur les 61 pays signataires.

LE MONUMENT HENRY DUNANT A GENEVE

Le comité genevois du monument Henry Dunant a tenu récemment une séance d'information destinée à la presse. Un concours sera organisé par les soins du Conseil d'Etat pour le projet de monument qui sera dressé sur la promenade de la Treille, à proximité immédiate de deux lieux historiques de la Croix-Rouge, la salle de l'Alabama et le palais de l'Athénée. Les frais du concours seront assumés par l'Etat de Genève. Le jury chargé de décider entre les projets a déjà été nommé. M. Alfred Borel, conseiller d'Etat, M. Jacques Chenevière, membre du C. I. C. R., et le docteur Edouard Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse, seront les représentants du comité genevois; trois membres de la commission fédérale des beaux-arts, MM. Franz Fischer, de Zurich, Adrien Holy, de Genève, et Remo Rossi, de Locarno, et trois membres à désigner par le Département genevois des travaux publics en feront également partie ainsi que M. M. Noul, conseiller administratif de la Ville de Genève, et M. Vierne, représentant également la Ville, qui assumera les fonctions de secrétaire. On sait qu'un autre monument doit être élevé à Heiden.

SOCIETE DE SAUVETAGE DU LEMAN

La Société internationale de sauvetage du Léman a eu sa 71° Fête annuelle au Bouveret le 29 juillet. Vingtdeux sections sur 33 disposent actuellement de canots de sauvetage à moteur. Au cours de la dernière année, le canot d'Ouchy est intervenu 24 fois, celui de Morges 21 et celui de Nyon 6 fois, portant secours, ensemble, à 56 personnes en danger. On a enregistré avec satisfaction les nets progrès constatés au concours de plonge au mannequin et le nombre croissant de jeunes sauveteurs participant à cet exercice.

La médaille au courage du général Guisan et le prix des braves ont été décernés au caporal douanier Cyprien Borgeaud, de Villeneuve, qui a secouru, le 1er février dernier, par un froid intense, à 5 h du matin, une femme qui s'était jetée à l'eau.

De nombreuses médailles de bronze, inscriptions au livre d'or et lettres de félicitation ont été décernées aux auteurs de courageux sauvetages opérés au cours du dernier exercice:

Médailles de bronze: M. Roland Groux (Annemasse), M. Henri Favre (Sciez), M. Hans-Jürg Hardt (Hanovre, en séjour à Montreux), M. Alexandre Breitling (11 ans, Rolle), M. Jean-Pierre Desjacques (14 ans, Collonge-Bellerive), M. Michel Pauchon (13 ans, Vevey, reçoit aussi le prix Megemond).

Mention au Livre d'or: Section de Villette, M. Frédéric Aguet (Lutry), M. Marcel Bron (Lutry).

Lettres de vives félicitations: M. Roland Barman (Monthey), M. André Pittet (Clarens), Mlle Laurette Briacca (Nyon, et prix des Jeunes sauveteurs).

Lettres de félicitations: M. Albert Blanc (Lutry), M. Rudolf König (Villette), MM. Marcel et Robert Favre (Sciez).